

# **Cadence**

## **Projet artistique et culturel 2018-2020**

Les pratiques musicales ont toujours joué un rôle important sur le territoire régional. L'Alsace, en particulier, bénéficie d'une exceptionnelle densité de pratique, supérieure de deux fois à la moyenne nationale. Ces pratiques sont diverses, tant par les territoires concernés, les esthétiques qu'elles abordent (classiques, traditionnelles, actuelles, contemporaines) que par les formes d'expression qu'elles prennent : pratique chorale, pratique vocale, pratique instrumentale ou orchestrale.

Cadence se définit comme une agence musicale régionale exerçant une responsabilité structurante dans la mise en œuvre de politiques publiques au service des territoires et à l'écoute des populations.

Pôle régional de ressources au service de la musique et des pratiques en amateur, Cadence a pour objectif de développer et valoriser les activités musicales sous toutes leurs formes et pour tous les publics. Cette agence, fruit des expériences de Mission Voix Alsace et de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, s'appuie sur des motivations fortes, telles que :

- Faciliter l'accès à la pratique musicale pour tous
- Développer le champ des pratiques musicales
- Prendre en compte les besoins en termes de lien social, de citoyenneté et de médiation
- Etre partenaire expert des collectivités publiques pour la co-construction de l'action culturelle
- Etre un acteur du développement local
- Elargir les publics et les partenariats, en particulier au niveau Grand Est, interrégional et transfrontalier.

Dans un esprit d'ouverture et de développement, la structure se fixe comme thématiques prioritaires pour la période 2018-2020 :

- Articulation entre éducation artistique et culturelle, enseignement et pratiques musicales
- Structuration culturelle des territoires
- Prise en compte des questions d'emploi, de métier
- Renouvellement des répertoires, patrimoine et création
- Accompagnement de tous les publics dans les pratiques

Ce projet se décline en 4 missions :

- Formation
- Accompagnement, expertise
- Action culturelle, développement de projets
- Observation, documentation, information

## **1. Cinq thématiques**

### **1.1. *Articulation entre éducation artistique et culturelle, enseignement et pratiques musicales***

- Objectifs : identifier, clarifier, diffuser l'information sur les liens entre éducation, enseignement et pratiques ; en analyser les enjeux ; mettre en place des méthodes collaboratives entre les acteurs des trois sphères d'intervention.
- Partenaires : Education nationale, DRAC, collectivités territoriales, acteurs œuvrant pour l'éducation, l'enseignement et les pratiques.
- Publics cibles : milieu scolaire, péri ou extrascolaire, écoles de musique, lieux de pratiques collectives et individuelles, milieux de l'éducation populaire.

### **1.2. *Structuration culturelle des territoires***

- Objectifs : faire connaître et diffuser l'expertise de Cadence en matière de développement culturel et artistique territorial ; impulser et accompagner des projets de territoire.
- Partenaires : collectivités territoriales, intercommunalités, parcs, acteurs culturels.
- Publics cibles : structures institutionnelles, artistiques, culturelles, pédagogiques, sociales...

### **1.3. *Prise en compte des questions d'emploi, de métier***

- Objectifs : contribuer à une définition et à une reconnaissance des métiers de l'encadrement ; favoriser la continuité des parcours de formation initiale et professionnelle des encadrants ; qualifier l'encadrement professionnel des pratiques collectives.
- Partenaires : organismes paritaires collecteurs agréés, conseil national des employeurs d'avenir, organismes de formation, établissements d'enseignement publics et associatifs, collectivités...
- Publics cibles : encadrants, enseignants, professionnels de la musique.

### **1.4. *Renouvellement des répertoires, patrimoine et création***

- Objectifs : connaître une histoire artistique, musicale, sociale, éducative... remarquable par sa densité, sa richesse et sa diversité ; recenser, préserver et mettre à disposition un patrimoine immatériel ; donner du sens et des perspectives au milieu amateur en lui dévoilant ses racines ; favoriser la création, l'invention ; contribuer à l'élargissement des répertoires en direction des musiques actuelles et innovantes.
- Partenaires : archives, bibliothèques et fonds privés, universités, collectivités.
- Publics cibles : tout public.

### **1.5. *Accompagnement de tous les publics dans les pratiques - Faciliter l'accès à la pratique musicale pour tous, en particulier pour les personnes en situation de handicap***

- Objectifs : sensibiliser les acteurs ; former les cadres et enseignants ; identifier des personnes et lieux ressources ; accompagner les pratiques.
- Partenaires : métiers de la musique, collectivités, Etat, secteur médico-social, milieu associatif, lieux de pratiques collectives et individuelles.
- Publics cibles : tout public.

Ces thématiques sont traitées de manière transversale et déployées dans des espaces d'intervention les plus larges : milieu des pratiques en amateur (collectives ou individuelles), milieu de l'enseignement musical, milieu scolaire, péri ou extrascolaire, mouvements d'éducation populaire, zones urbaines et rurales, milieu hospitalier, médico-social, milieu de l'entreprise... Par son action artistique et pédagogique, par la diversité des publics touchés, par la transversalité des esthétiques abordées, et en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire, Cadence contribue à renforcer le lien social en favorisant l'accès à la pratique musicale pour chacun, la rencontre et le partage.

En outre, Cadence a le souci permanent de travailler en liaison avec les milieux du spectacle vivant et de l'enseignement, de toucher de nouveaux publics en étant ouvert à d'autres univers que ceux de la culture et de la musique, et de développer des coopérations interrégionales et transfrontalières.

## **2. Quatre missions**

### **2.1. *Formation***

Cadence propose des formations artistiques et pédagogiques, dans une transversalité des esthétiques, autour des diverses formes de pratiques musicales, individuelles ou collectives. Ces formations s'adressent à tous, amateurs ou professionnels, enfants ou adultes, et peuvent revêtir plusieurs aspects : sensibilisation, initiation, découverte, renforcement d'acquis et de compétences...

Les actions de formation proposées se déclinent en 3 domaines :

- **Pratiquer** : pratique vocale ou instrumentale, individuelle ou collective, découverte de répertoire, immersion dans un style, une époque... Ces formations sont l'occasion d'initier à de nouveaux répertoires, d'aborder des formes de pratiques originales et innovantes...
- **Diriger** : ces formations s'adressent à tous les encadrants (chef de chœur, chef d'orchestre, responsable de pratique collective), débutants ou expérimentés, amateurs ou professionnels, et abordent l'ensemble des problématiques de l'encadrement des pratiques collectives : direction, projet artistique, publics spécifiques, pédagogie adaptée, choix de répertoire...
- **Enseigner** : ces formations s'adressent essentiellement à des professionnels œuvrant dans le domaine instrumental et vocal : professeurs de musique, musiciens intervenants, artistes... Elles ont pour but de transmettre un savoir, enseigner à un public spécifique, aborder une nouvelle pédagogie et sont conçues en lien avec les priorités et les besoins identifiés. Cadence porte notamment son attention sur le développement des compétences et sur

l'accroissement du nombre d'encadrants formés à l'accueil de personnes en situation de handicap dans leurs activités pédagogiques et artistiques.

Cadence est reconnue « organisme de formation professionnelle ». A ce titre, les actions de formation peuvent être prises en charge par le biais de la formation professionnelle continue.

La formation est organisée sous deux formules :

- **Stages** : ils abordent un ou plusieurs sujets de façon ponctuelle (d'une durée pouvant varier d'un week-end à une semaine complète) ou de façon régulière et récurrente (à un rythme pouvant être hebdomadaire ou mensuel), permettant aux stagiaires de nouvelles expérimentations et un travail entre les séances.
- **A la carte** : les actions A la carte sont des formations organisées « sur-mesure », en fonction de la demande. Elles s'adressent à des groupes constitués (chorales, orchestres, associations, écoles, centres sociaux, entreprises...) qui souhaitent monter un projet contenant une dimension musicale.

## **2.2. Accompagnement, expertise**

Grâce à sa capacité d'expertise dans le domaine des pratiques musicales et à sa connaissance du milieu et des réseaux qui le composent, Cadence est en mesure d'apporter des réponses et conseils personnalisés, des idées, du soutien, des compétences, des connaissances, des mises en relation...

### **Assistance technique et pédagogique**

Cadence met au service des partenaires institutionnels, artistiques, culturels et pédagogiques de la région sa connaissance des ensembles vocaux et instrumentaux, formateurs, artistes actifs dans le domaine musical..., ainsi que ses compétences en matière d'ingénierie de projets.

- Développement des **pratiques collectives** : encadrement de ces pratiques, formation des praticiens, renouvellement et diversification des répertoires.
- Participation à des **projets territoriaux** de développement culturel initiés par des collectivités territoriales ou par les acteurs culturels du secteur ; conception et coordination d'actions en complément d'un projet ou événement culturel, d'une programmation, d'une résidence d'artiste... Il s'agit de la structuration nécessaire à mettre en place pour des visées positives à moyen et long terme.
- Dans le cadre de **l'Éducation nationale** : participation à la mise en œuvre des chartes départementales de développement des pratiques chorales et vocales à l'école, accompagnement de projets en milieu scolaire...
- Dans le cadre de **l'enseignement artistique spécialisé** :
  - Présence active dans le cadre des schémas départementaux de développement des enseignements artistiques spécialisés, pour travailler au rapprochement entre enseignement et pratique, mettre les pratiques collectives en bonne place dans ces schémas.
  - Animation de réseaux de professionnels de la musique (professeurs de chant, encadrants des pratiques collectives...).

### ***Conseil personnalisé***

Cadence est à la disposition de tous ceux qui développent des projets ou cherchent des conseils dans le domaine musical. Ces demandes touchent diverses sphères (conseils en orientation professionnelle, sollicitation quant à des parcours de formation, recherche de financement pour un projet, conseils artistiques...) et émanent de différents publics : particuliers, responsables de chœurs, professionnels de la culture, responsables politiques, formateurs, enseignants, étudiants... Selon la demande, Cadence peut apporter une réponse directe via les outils dont elle dispose, mettre en relation son interlocuteur avec les contacts appropriés, accompagner la réalisation du projet personnel de l'interlocuteur...

### ***2.3. Action culturelle, développement de projets***

Il s'agit pour Cadence de prendre l'initiative de projets selon l'analyse des besoins et des opportunités. Ces projets doivent trouver une résonance pertinente et particulière dans les territoires et auprès des populations.

Ils peuvent prendre des formes diverses : concerts, masterclasses, colloques, expositions, enregistrements audio et vidéo, publications, construction d'outils pédagogiques...

Cadence s'appuie sur la conviction qu'un mouvement artistique s'épanouit dans la connaissance de son histoire et de son patrimoine, ainsi que dans l'invention de son avenir grâce à des actions fortes autour de la création et de l'innovation.

Ces projets favorisent la rencontre, les échanges entre les générations, les milieux et les arts, et contribuent à améliorer le lien social.

Cadence travaille avec différents types de partenaires : collectivités, agences régionales et départementales, structures d'enseignement spécialisé, structures d'enseignement général, structures de diffusion, centres de ressources des musiques actuelles, festivals, fédérations, associations œuvrant dans le champ de la solidarité... Ces relations partenariales sont de diverses natures : relations privilégiées de réflexion, coréalisation d'actions, communication, mise à disposition de locaux. Cadence fait partie d'un réseau d'agences régionales poursuivant des objectifs similaires, la plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel, afin de mutualiser des projets, des compétences et des thèmes de réflexion. Cadence est également signataire de la charte « musique et handicap » et fait ainsi partie du réseau national composé de professionnels engagés pour l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales.

En jouant pleinement son rôle d'incubateur et d'initiateur de projets, Cadence renforce la pertinence de son action auprès du milieu des enseignements et des pratiques en le rendant actif, acteur et ouvert sur le monde d'aujourd'hui.

Consciente que les secteurs culturels, artistiques et éducatifs ne peuvent s'évaluer de manière quantifiée et définitive, Cadence revendique, dans sa stratégie de recherche et de développement, un droit à l'expérimentation.

## **2.4. Observation, documentation, information**

### ***Observation et veille***

Cadence assure une veille permanente de la situation et de l'évolution des pratiques musicales dans la région ainsi que des mutations politiques, territoriales, sociétales et numériques auxquelles l'ensemble des réseaux est confronté. Il s'agit également d'être en situation de proposer une réflexion fondamentale autour de grands thèmes tels que le faire-ensemble, l'éducation populaire, la mixité artistique, le lien social et l'attitude novatrice.

### ***Ressources documentaires***

Cadence actualise en permanence un fichier de personnes ressources à mobiliser selon les besoins : compositeurs, arrangeurs, partenaires, formateurs et intervenants potentiels pour tous types de projets musicaux.

Cadence tient à jour des bases de données permettant d'apporter des réponses rapides et exhaustives à de nombreuses sollicitations : annuaires des 1 400 chœurs et ensembles vocaux, des 160 professeurs de chant et des 520 ensembles instrumentaux en activité en Alsace.

Cadence mène une politique de publication d'ouvrages ou d'opuscules constituant une importante base de documentation et de réflexion, dans le domaine de recherches historiques et dans celui de la réflexion fondamentale.

En partenariat avec le CDMC de Haute-Alsace, Cadence met à disposition des encadrants, enseignants, professionnels et amateurs, une bibliothèque de partitions couvrant un large éventail du répertoire choral.

### ***Information du public***

Grâce à sa connaissance des paysages culturels régional et national, et grâce aux nombreux contacts partenariaux tissés, Cadence répond aux demandes d'information et d'orientation par du conseil personnalisé, de la mise en relation, des propositions de formations spécifiques...

L'ensemble de ces missions tient compte, de manière pragmatique, de l'évolution du contexte et s'appuie sur une stratégie d'adaptation permanente : nouvelles échelles géographiques, diversification des attentes des publics, évolution des pédagogies et des approches artistiques, utilisation croissante du numérique, besoin accru de médiation...

## **Conclusion**

Il est urgent et prioritaire de développer l'éducation artistique et culturelle par la pratique artistique tout au long de la vie, pour tous et sur tous les territoires, et de réinventer l'éducation populaire en en faisant un outil de transformation des territoires et de la société, en valorisant davantage les pratiques collectives, qui représentent une étonnante et vivante diversité. Dans un environnement marqué par l'économie du divertissement et l'industrie culturelle, ces pratiques proposent une alternative artistique et humaniste.

Cadence se positionne comme la tête de réseau incontournable dans le domaine des pratiques musicales en amateur sur le territoire régional. Son action artistique et pédagogique favorise la rencontre, les échanges et contribue ainsi à nourrir le lien social entre les personnes issues de différents milieux et entre les générations. La pertinence de son action est d'autant plus grande qu'elle est proche des territoires et des populations.

La densité des pratiques musicales présentes dans la région ne doit pas faire illusion : pour que ces pratiques restent vivantes, il est essentiel de les accompagner et de les soutenir dans une vision prospective pour anticiper les besoins de demain.